



L'essentiel du droit du travail

Connaître et appliquer les règles juridiques de base

DURÉE : 3 jours code web INIW

PRIX : 2085 € HT (2502 € TTC)

Formation animée par notre partenaire **GERESO**
(Expert en gestion RH - Droit social - Paie)

PARTICIPANTS

RESPONSABLES ET COLLABORATEURS DES SERVICES RH, ADMINISTRATION DU PERSONNEL, PAIE, RECRUTEMENT AINSI QUE TOUTE PERSONNE SOUHAITANT ACQUÉRIR LES FONDAMENTAUX OU METTRE À JOUR SES CONNAISSANCES EN DROIT DU TRAVAIL.

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir la logique et le raisonnement juridique pour se repérer en droit du travail.
- ▶ Savoir rechercher une information juridique et l'utiliser (code du travail, accords collectifs, décision de justice...).
- ▶ Connaître les règles essentielles liées au contrat de travail.
- ▶ Identifier les situations à risques pour prévenir les contentieux.

CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : INIW

[CLIQUEZ ICI](#)



Programme

Le droit du travail dans l'entreprise

- ▶ Connaître les sources actuelles du droit du travail et leur hiérarchie : lois, règlements, décrets, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur.
- ▶ Cerner le rôle des instances et juridictions compétentes en matière du droit du travail : médecine du travail, inspection du travail, conseil des prud'hommes, organisations syndicales, institutions représentatives du personnel, URSSAF. → Réflexion en groupe : comment rechercher une information juridique ?

Les préalables à l'embauche

- ▶ Respecter les règles juridiques en matière de recrutement.
- ▶ Effectuer les formalités administratives : Déclaration Unique d'Embauche (DUE), registre du personnel. → Brainstorming sur les bons réflexes juridiques dans le cadre d'un recrutement.

Choix et rédaction du contrat de travail

- ▶ Choisir le contrat de travail approprié : CDI, CDD, intérim, à temps partiel, d'apprentissage, de professionnalisation, à objet défini.
- ▶ Prévenir les situations à risque : points de vigilance (période d'essai, renouvellement et succession de contrat...). → Étude de cas : identification des clauses valables en application de la jurisprudence.

Gestion des relations contractuelles avec le salarié

- ▶ Respecter le temps du travail dans l'entreprise : durée légale, aménagement du temps du travail, heures supplémentaires, temps partiel, RTT, congés payés.
- ▶ Gérer les suspensions du contrat de travail : maladie, maternité/paternité/adoption, accident de travail/maladie professionnelle, inaptitude, congé parental et autres congés.
- ▶ Modifier le contrat de travail : possibilités et limites.
- ▶ Sanctionner le salarié : pouvoir disciplinaire de l'employeur. → Mise en situation sur la procédure disciplinaire.

Rupture du contrat de travail

- ▶ Rupture à l'initiative du salarié : démission, prise d'acte de rupture, résiliation judiciaire, départ à la retraite.
- ▶ Rupture à l'initiative de l'employeur : mise à la retraite, licenciement pour motif personnel (faute, insuffisance, inaptitude...) ou pour motif économique.
- ▶ Rupture par accord des parties : départ négocié, rupture conventionnelle, force majeure.
- ▶ Transaction : les conditions de validité. → Illustration sur l'actualité jurisprudentielle de la rupture du contrat – Quiz de validation des acquis.

Tour de table pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis formation : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction du parcours : Attestation de fin de formation